

Anne Zribi-Hertz  
 Université Paris-8, URA 1720 (CNRS-Paris-8)  
*Cycnos* 15, 1998, pp. 19-30, Nice : Université de Nice-Sophia-Antipolis

## Les possessifs postnominaux en anglais et en français<sup>1</sup>

### 1. Introduction

En français comme en anglais, le Possesseur d'un syntagme nominal possessif peut être prénominal (PPR) ou postnominal (PPO):

- (1)a. I found **John's** socks/**his** socks. (PPR)  
 b. I found some socks of **John's**/some socks of **his**. (PPO)
- (2)a. J'ai retrouvé **ses** chaussettes. (PPR)  
 b. J'ai retrouvé des chaussettes à **lui**. (PPO)

Les termes Possesseur et Possédé sont des étiquettes de pure convention, désignant les deux constituants X et Y d'une prédication nominale - ou 'syntagme nominal possessif' (cf. Zribi-Hertz 1997b). En anglais, la relation prédicative au sein du groupe nominal est marquée par un clitique dont la forme ([j] (my), [r] (your, her, their), [n] (mine), [s] (John's, his, yours, hers, theirs) est conditionnée morphophonologiquement (cf. Zribi-Hertz 1997a). En français, la relation prédicative est marquée, dans le groupe nominal comme dans la proposition temporalisée, par un élément personnel (s- en (2a), lui en (2b)).

Les constructions à PPO ayant été plus étudiées en anglais qu'en français, je partirai de quelques hypothèses concernant l'anglais, que je confronterai ensuite aux données du français.

### 2. Le possessif postnominal en anglais

[P1] Comme le montre Lyons (1986), si un N accepte un PPO, il accepte aussi un PPR (cf. (3)), mais l'inverse n'est pas toujours vrai : en particulier, le possessif postnominal doit avoir un référent humain (cf. (4)-(6)) :

- (3)a. I found John's {friend/book/\*jerk} in the hall.  
 b. I found a {friend/book/\*jerk} of John's in the hall.
- (4)a. I met a {friend/neighbour/student} of John Doe.  
 b. I met a {friend/neighbour/student} of John Doe's
- (5)a. \*I found a {book/sock/pen/hat/dog} of John Doe.  
 b. I found a {book/sock/pen/hat/dog} of John Doe's.
- (6)a. Should you come across {an inhabitant of this town/a sleeve of my sweater}...  
 b. \*Should you come across {an inhabitant of this town's/a sleeve of my sweater's}
- (7)a. Should you come across {a designer of this fountain/a tenant of this

---

<sup>1</sup> Un grand merci à Claude Delmas et Jacqueline Guéron, pour leurs remarques critiques et leurs suggestions de lectures.

- condo}...  
 b. \*Should you come across {a designer of this fountain's/a tenant of this condo's}...

[P2] La construction à PPR est typiquement définie et la construction à PPO, indéfinie. Le PPO ne se combine avec l'article défini qu'en présence d'une relative (cf. Woisetschlaeger 1983, Lyons 1986, Kayne 1993,94) :

- (8)a. \*Have you seen the socks of mine?  
 b. Have you seen the socks of mine that I told you about?

[P3] Comme l'observent Hawkins (1981) et Lyons (1986)l Le PPR est ouvert aux interprétations "Propriétaire", "Agent", ou "Thème" ; le PPO n'admet pas la lecture "Thème" :

- (9)a. They hung (Barnes'/ Rembrandt's/ Aristotle's) picture on the wall.  
 b. They hung a picture of {Barnes'/ Rembrandt's/\*Aristotle's} on the wall. <sup>2</sup>

[P4] Le PPR et le PPO sont tous deux compatibles avec un démonstratif. La combinaison Démonstratif+PPR (ex. (10a)) est toutefois plus archaïque que la combinaison Démonstratif+PPO (ex. (10b)) :

- (10)a. In this her last novel, Elizabeth Taylor examines blaming.  
 b. In this last novel of hers, E.T. examines blaming.

L'analyse envisagée par Kayne (1993, 1994), dont je m'inspirerai fortement ici, permet de rendre compte des propriétés [P1] à [P4]. L'analyse de Kayne complète une hypothèse ancienne (H1) par une nouvelle hypothèse (H2) concernant la syntaxe du PPO.

[H1] En anglais, un syntagme nominal possessif est un syntagme nominal prédicatif (cf. Chomsky 1972, Milner 1982, Godard 1986, Giorgi & Longobardi 1991, Kayne op.cit, Szabolcsi1984, 1994, Zribi-Hertz 1997b) :

- |        |                          |                                  |
|--------|--------------------------|----------------------------------|
| (11)a. | John published a book. > | John's book (is interesting).    |
|        | [prédication active]     |                                  |
| b.     | John was selected. >     | John's selection (surprised us). |
|        | [prédication passive]    |                                  |
| c.     | John is kind. >          | John's kindness (is incredible). |
|        | [prédication BE]         |                                  |
| d.     | John has a book. >       | John's book (is dusty).          |
|        | [prédication HAVE]       |                                  |

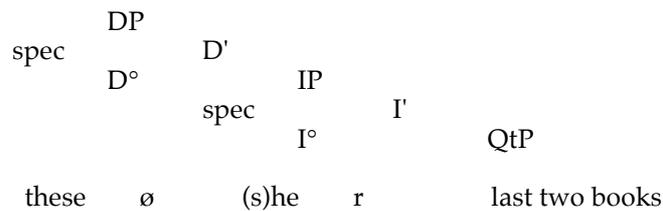
[H2] Les constructions à PPR et à PPO sont deux variantes de la même construction ; mais la dérivation du PPO met en jeu le déplacement du Possédé à gauche du Possesseur, dans une position permettant au nom-tête de rejoindre le domaine casuel du DP :

(12) PPR (anglais)<sup>3</sup> : (these) her last two books

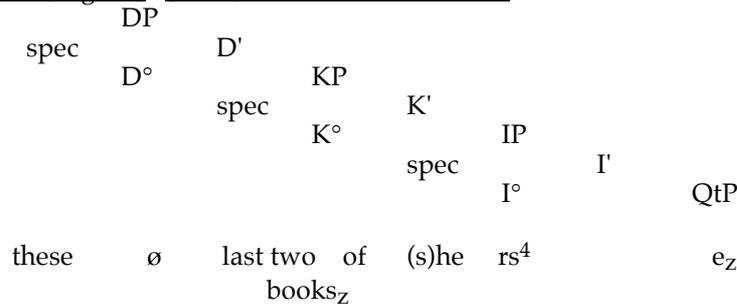
<sup>2</sup> Il va sans dire que la forme exclue l'est seulement dans la lecture "Thème".

<sup>3</sup> Abréviations utilisées dans les diagrammes :

D = projection Déterminant ; DF = défini ; DM = Démonstratif ; K = projection Cas ; I = projection Inflection (tête articulant la relation prédicative) ; XP = Syntagme X (ex. : KP = Syntagme Cas) ; Qt = morphème de quantité ; Spec = spécificateur (nom d'une position structurale).



(13) PPO (anglais) : (these) last two books of hers



Les représentations (12) et (13) formalisent directement l'idée - illustrée par (11) - que les structures possessives sont des prédications nominales. Quelques hypothèses supplémentaires achèveront d'éclairer les données observées.

L'acceptabilité du PPO implique celle du PPR, mais l'inverse n'est pas toujours vrai (propriété [P1]) : la dérivation du PPO met en jeu une opération de plus que celle du PPR, opération pouvant être soumise à certaines contraintes, illustrées notamment en (4)-(7). Une description possible de ces exemples est qu'au sein d'une suite de la forme Y of X's, le marquage possessif de X signale la prééminence de X sur Y - son statut de sujet, Y étant le prédicat. Mais seul un X [+humain] est explicitement marqué comme un sujet inversé (a portrait of Rembrandt's/\*a designer of this fountain's). Si X est [-humain], il se manifeste soit comme le sujet d'une prédication neutre (this fountain's designer), soit comme le complément du nom-tête (a designer of this fountain). En somme, seul un DP [+humain] requiert le rappel morphologique de sa prééminence thématique lorsqu'il a perdu sa prééminence structurale.

Le PPR est typiquement défini et le PPO, typiquement non défini. Cette propriété peut s'expliquer par le caractère cruciallement cataphorique du trait couramment étiqueté [+défini] (désormais [+DF]), au sein d'un syntagme nominal complexe. La cataphoricité<sup>5</sup> est une relation de type sélectionnel unissant la tête D° à une autre tête fonctionnelle qu'elle c-commande, que j'appellerai le corrélat de [+DF], et qui a une fonction sémantique de restriction.<sup>6</sup> Supposons que les corrélatés du trait [+DF] incluent d'une part la tête I° (caractéristique des DP possessifs), et d'autre part, le relateur of. Supposons par ailleurs que le trait [+DF]

<sup>4</sup> Le clitique possessif est renforcé (morphologiquement redupliqué) en l'absence d'un support pour sa proclise. Cf. Zribi-Hertz (1997a).

<sup>5</sup> La cataphore, telle qu'elle est définie ici, est une relation syntaxique entre deux noeuds qui se c-commandent. Cette notion est donc plus restrictive que celle définie par Kesik (1989), qui traite la cataphore comme une relation anaphorique orientée de gauche à droite. La notion de cataphore utilisée ici se confond en fait avec celle de corrélation, entendue comme une relation structurale.

<sup>6</sup> Sur la définitude et son caractère cataphorique (corrélatif), voir par exemple : Guillaume (1919), Vergnaud (74), Kayne (93, 94), etc.

est morphologiquement appauvri (càd. non épelé) en anglais lorsqu'il a pour corrélat la tête I°.<sup>7</sup> Nous avons donc par exemple :

- (14)a. [D° +DF]                      [I° 's ]                      (∅ John's book)  
 b. [D° +DF]                      [K° of ]                      (**the** mouth of the river)

Une tête cataphorique ne peut cependant avoir qu'un seul corrélat. Lorsqu'un DP défini contient une tête possessive mais pas de relateur of, le trait [+DF] de D° est relié cataphoriquement à l'élément possessif, cf. (14a). Si le DP défini contient le relateur of mais pas de tête possessive, le trait [+DF], épelé par the, est relié cataphoriquement à of (cf. (14b)). Si le DP défini contient à la fois le relateur of et une tête possessive, comme en (15a), un conflit de cataphoricité surgit, car D° ne peut pas avoir deux corrélats cataphoriques distincts. Ce conflit disparaît sitôt que le déterminant est spécifié comme non défini, càd. comme non cataphorique - comme en (15b) ; pas de conflit non plus dans le cas représenté par (15c), puisque le trait [+DF] de D° a pour unique corrélat le complémentateur that occupant la tête de la relative, les éléments of et 's participant ici du syntagme indéfini relativisé, comme en (15b) (cf. Kayne 1994).

- (15)a. \* [D° +DF]    [K° of ]    [I° 's ]                      (\***the** book of John's)  
 b. [D° -DF]    [K° of ]    [I° 's ]                      (a book of John's)  
 c. [D° +DF]    [ ..... ]    [C° that]                      (**the** [book of John's] **that** ... )

La contrainte observée en (9b) (\*a picture of Aristotle's) suggère que le PPO ne peut pas être interprété comme l'argument interne (l'objet) du nom-tête. Pour dériver un exemple comme (9b), il faudrait en effet d'abord identifier Aristotle, l'objet thématique du nom picture, comme un sujet passif (Aristotle's picture), PUIS déplacer le Possédé picture à gauche de Aristotle par la règle de formation de PPO. Cette dérivation mettrait donc en jeu deux déplacements successifs, dont le deuxième annulerait l'effet du premier. Le caractère antiéconomique d'une telle stratégie explique peut-être la quasi-impossibilité d'en interpréter le résultat. La contrainte est levée lorsque l'expression possessivée est un argument externe du nom picture, quelle que soit son interprétation ("Propriétaire" [Barnes] ou "Agent" [Rembrandt]).

La position structurale des démonstratifs anglais demeure une question ouverte. On pourrait supposer qu'ils sont générés dans D°, ou bien dans le spécificateur de DP - comme je l'ai fait plus haut en (12) et (13). Une chose est claire par ailleurs : les expressions qui portent l'enclitique possessif ne sont pas générées en anglais dans la tête D° - puisque ce sont des syntagmes - mais dans un spécificateur situé plus bas - selon mon analyse, dans le spécificateur de IP (càd. la position sujet, voir supra). Il s'ensuit que les expressions possessives sont

<sup>7</sup> L'appauvrissement du trait [+DF] en présence de la tête I° est variable d'une langue à l'autre : en hongrois, le trait défini est épelé au sein d'un DP possessif (cf. Knittel 1997) ; en anglais, il est appauvri :

- (i)                      \*(az) haza -m                      [hongrois]  
                          DF maison-1sg  
                          'ma maison'  
 (ii)                      (\*the) my house [anglais]  
                          DF 1sg maison

structuralement compatibles avec un démonstratif, comme le confirment les données.

### 3. Morphosyntaxe comparée

Les propriétés relevées plus haut pour l'anglais s'observent aussi en français.

En français comme en anglais, les syntagmes nominaux possessifs se laissent analyser comme des syntagmes nominaux prédicatifs (cf. Milner (1982), Godard (1986), Zribi-Hertz (1997b)) :

- (16)a. Il a publié un livre. > Son livre (est intéressant).  
           [prédication active]  
 b. Il a été sélectionné. > Sa sélection (nous a étonnés).  
           [prédication passive]  
 c. Il est gentil. > Sa gentillesse (est proverbiale).  
           [prédication ETRE]  
 d. Il a un livre. > Son livre (est intéressant).  
           [prédication AVOIR]

En français comme en anglais, si un N accepte un PPO, il accepte aussi un PPR (cf. (17)), mais l'inverse n'est pas toujours vrai (cf. (18)) : le PPO est [+humain], tandis que le PPR est non restreint :

- (17)a. J'ai retrouvé son {livre/ copain/ \*imbécile} dans l'entrée.  
 b. J'ai retrouvé un {livre/ copain/ \*imbécile} à lui dans l'entrée.
- (18)a. (Marie,) j'ai rencontré {ses voisins/ des voisins à elle} au colloque.  
 b. (Cette ville,) j'ai arpenté {ses rues/ \*des rues à elle} pendant les vacances.

En français comme en anglais, le PPR est typiquement défini et le PPO, indéfini. Comme en anglais, le PPO se combine toutefois avec l'article défini en présence d'une relative :

- (19)a. \*Tu as vu les chaussettes à moi ?  
 b. Tu as vu les chaussettes à moi dont je t'ai parlé ?

En français comme en anglais, le PPO ne peut pas être interprété comme le complément sélectionnel du nom-tête :

- (20)a. {Barnes/ Rembrandt/ Aristote}, on vient d'accrocher son portrait au mur.  
 b. {Barnes/ Rembrandt/ \*Aristote}, on vient d'accrocher au mur un portrait à lui.

En français comme en anglais, le possessif postnominal est compatible avec un démonstratif :

- (21) J'ai trouvé ces chaussettes à toi dans l'entrée.

En français, toutefois, le possessif prénominal n'est pas compatible avec un démonstratif, comparer :

- (22)a. In this her last novel, E. Taylor examines blaming. [= (10a)]  
 b. \*Dans ce son dernier roman, E. Taylor examine la notion de faute.

Un autre contraste distributionnel entre le français et l'anglais est que les PPR et les PPO du français (standard) ne peuvent être que des éléments personnels (des 'pronoms'), alors qu'en anglais ils peuvent également être des syntagmes nominaux lexicaux :

- (23)a. I found **his** sock.  
 b. I found **John's** sock.  
 c. I found a sock of **his**.  
 d. I found a sock of **John's**.
- (24)a. J'ai trouvé sa chaussette.  
 b. \*J'ai trouvé (la) **Pierre** chaussette.  
 c. J'ai trouvé une chaussette à **lui**.  
 d. \*J'ai trouvé une chaussette à **Pierre**.<sup>8</sup>

Les données décrites ci-dessus suggèrent que l'analyse du PPO envisagée plus haut pour l'anglais peut dans une large mesure être étendue au français : en français comme en anglais, les DP possessifs sont des DP prédicatifs ; en français comme en anglais, la construction PPO implique le déplacement du Possédé vers la gauche, ce qui est incompatible avec son interprétation comme l'objet du nom-tête ; en français comme en anglais, un déterminant défini ne peut sélectionner qu'un seul corrélat cataphorique.

Les contrastes (22a/b) et (23)/(24) demandent toutefois à être expliqués.

Le contraste (22a/b) prend selon moi sa source dans le fait que les PPR du français sont des déterminants - des articles définis personnels (cf. Milner 1982, Zribi-Hertz 1997b), générés dans la position D°. L'impossibilité de combiner un démonstratif et un déterminant possessif (ex. (25a)) est donc à rapprocher de l'agrammaticalité de (25b) :

- (25)a. \*ce son dernier roman (= (22b))  
 b. \*ce le dernier roman

Certains faits incitent par ailleurs à penser que le démonstratif est généré en français dans la tête D°, c.à.d. dans la même position structurale que l'article défini et que l'article personnel : les ressemblances morphologiques entre le démonstratif et le défini (le/ce, les/ces/mes, la/ma) ; la complémentarité du défini et du démonstratif dans les contextes cataphoriques ({le/\*ce} livre de Jean, {\*le/celui} de Jean, {\*le/ce } livre {ci/là}). Si ce, le et son sont tous trois générés dans la même position, on s'attend évidemment à ce que leur combinaison soit inacceptable. En anglais, en revanche, les expressions possessivisées (John's, his, etc.) ne sont pas des déterminants, mais des syntagmes nominaux générés plus bas, dans la position sujet d'une prédication nominale (cf. (12), (13)) : les analogues de (25) sont donc bien formés dans cette langue.

---

<sup>8</sup> Les exemples du type (24d) ne sont bien formés que dans la grammaire du français qui admet aussi (i) :

(i) (\*)J'ai trouvé la chaussette à Jean.

Dans les limites de longueur imparties au présent article, je m'en tiendrai au système tenu pour standard, dans lequel (24d) est mal formé ainsi que (i) ci-dessus : en français standard, la tête casuelle remplie par à ne fait pas partie des corrélat cataphoriques licites pour le déterminant défini.

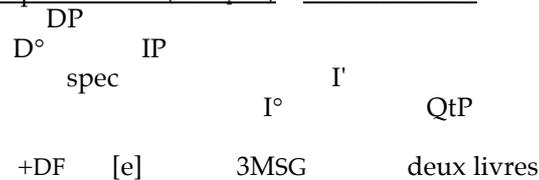
Un autre contraste important entre l'anglais et le français, illustré en (23)-(24), est qu'en français (mais non en anglais) les Possesseurs personnels sont en distribution complémentaire avec les Possesseurs lexicaux (cf. Zribi-Hertz 1997b). Ce contraste nous renvoie à une différence très générale entre les marqueurs personnels des deux langues : ceux de l'anglais se manifestent toujours comme des pronoms argumentaux, qui alternent dans toutes leurs positions avec des syntagmes nominaux lexicaux (cf. (26)). Ceux du français, en revanche, peuvent être générés soit dans des positions argumentales, ouvertes aux syntagmes nominaux, comme en (27a), soit dans des têtes<sup>9</sup> où ils sont généralement épelés en morphologie comme des affixes ou clitiqs, comme en (27b,c,d) :

- (26)a. I like {**John/him**}.  
 b. I like {**John's/his**} book.  
 c. {**John/he**} has left.
- (27)a. Je suis content de {**Pierre/lui**}.  
 b. Je {**le/\*Pierre**} connais.  
 c. Nous dorm(i)-{**ons/\*Pierre et moi**}.  
 d. Pierre {**il/\*Pierre**} est pas content. [français avancé]

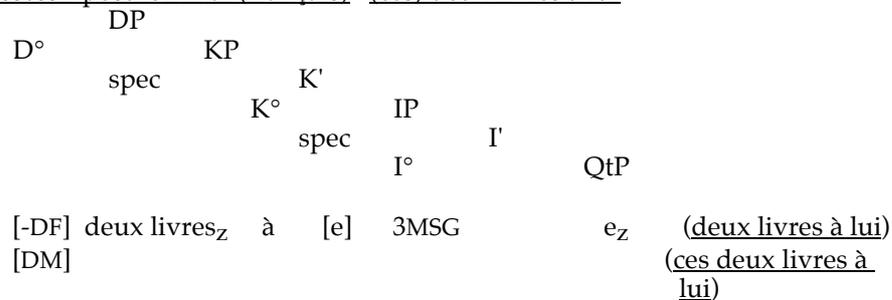
La généralisation descriptive pertinente pour la présente étude est la suivante : en français, les marqueurs personnels qui n'alternent pas avec des syntagmes nominaux lexicaux sont ceux qui sont générés dans des têtes fonctionnelles. Dans cette hypothèse, le fait que les possessifs personnels du français - qu'ils soient PPR ou PPO - n'alternent pas avec des Possesseurs lexicaux, suggère que le trait de personne dont ils sont les épels est généré dans une tête fonctionnelle. J'ai fait l'hypothèse qu'il s'agit de la tête I°, celle dans laquelle sont également générés les marqueurs personnels qui identifient le sujet dans la proposition finie (cf. dorm(i)-ez).

Ceci étant posé, les représentations structurales envisagées plus haut pour l'anglais peuvent être étendues au français, moyennant deux petits ajustements : les positions structurales respectivement assignées au démonstratif et au marqueur personnel :

(28) possessif prénominal (français) : ses deux livres



(29) possessif postnominal (français) : (ces) deux livres à lui



<sup>9</sup> Cf. Miller (1992), Zribi-Hertz (1994), Auger (1995).

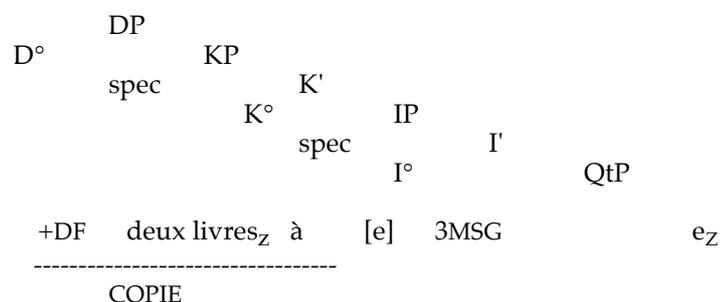
Le PPR du français peut être dérivé à partir de la structure (28) par une série d'opérations morphologiques incluant l'adjonction du trait de Personne de la tête I° au trait [+DF] de la tête D°<sup>10</sup>. Une fois le constituant QtP déplacé dans le spécificateur de KP, comme en (29), le trait de personne de la tête I° est épelé dans sa position basique par un pronom réalisé comme non clitique.<sup>11</sup>

Une conséquence intéressante de cette différence entre le français et l'anglais est le contraste illustré par (30) :

- (30)a. Je préfère ma chambre à moi.
- b. \*I prefer my room of mine.
- c. \*I prefer my room of my own.

En français, le trait de Personne peut être redupliqué à l'intérieur d'un même syntagme nominal ; cela est impossible en anglais. Cette donnée concernant les possessifs reflète un contraste très général entre la morphologie du français et celle de l'anglais : les phénomènes de reduplication de marques sont monnaie courante en français, cf. la petite balle verte ronde. En anglais moderne, ce type d'accord a quasiment disparu. Un point crucial, selon moi, est que la reduplication d'une marque fonctionnelle met toujours en jeu un trait généré dans une tête et copié d'une tête à une autre : dans la structure (31), le trait de Personne généré dans I° est copié sur le déterminant, exactement comme le trait de Nombre est copié sur le déterminant.

(31) mes deux livres à moi



Si le trait de Personne peut être redupliqué en français dans un exemple comme (30a), c'est parce que ce trait est généré ici dans une tête fonctionnelle, non dans une position d'argument.

Observons au passage que dans la construction illustrée par (30a) et (31), le PPO se combine avec le trait [+défini] dans D°. Toutefois, la formation de l'article personnel indique explicitement dans ce cas que le trait [+défini] est relié cataphoriquement à la tête I°, et ne peut donc pas l'être à la tête K°. Le résultat ne comporte donc ni conflit de cataphoricité, ni relation cataphorique fautive entre le déterminant défini et le marqueur de datif à (voir note 8).

<sup>10</sup> Cf. Zribi-Hertz (1997b) pour le détail de ces opérations.

<sup>11</sup> L'analyse des possessifs postnominaux français qui est proposée ici conduit donc à supposer qu'un pronom généré dans une tête n'est pas nécessairement épelé comme un clitique. Cette hypothèse s'oppose à une opinion courante, développée notamment par Cardinaletti & Starke (1994). Mon hypothèse est en effet que la cliticité n'est pas un trait inhérent aux items lexicaux, mais une propriété morphologique tardive, postsyntaxique. Cf. Zribi-Hertz & Mbolatianavalona (1997).

#### 4. Sémantique comparée

La description que je viens de développer semble prédire que lorsque le Possesseur est pronominal, les constructions possessives de l'anglais et du français ont la même distribution, et que par conséquent on doit pouvoir les traduire littéralement d'une langue à l'autre. Tel est en effet le cas quelquefois, comme en (32)-(33) :

- (32)a. John wants me to meet a friend of his named Peter.  
b. Jean veut me faire rencontrer un ami à lui prénommé Pierre.

- (33)a. I found these socks of yours in the hall.  
b. J'ai trouvé ces chaussettes à toi dans l'entrée.

Toutefois nous avons vu plus haut qu'il existe des PPO français qui n'ont pas d'équivalent en anglais (cf. (30a)). Par ailleurs, tous les traducteurs savent que les PPO de l'anglais ne se laissent pas toujours traduire littéralement en français, cf. :

- (34)a. Was **that last remark of hers** the remark of a harlot?  
[Ford Madox Ford, 1927, The good soldier,  
réédition Vintage 1983:9]  
b. \*Cette dernière remarque à elle était-elle celle d'une dévergondée?  
c. **Sa dernière remarque** était-elle celle d'une dévergondée?

- (35)a. Mr. Harthouse is **a great favourite of mine**.  
[C. Dickens, 1854, Hard times, réédition World's Classics Paperbacks  
1989 : 277]  
b. \*M. Harthouse est un grand favori à moi.  
c. M. Harthouse est **un de mes grands favoris**.

- (36)a. "(...) She [Sarah Gordon] said she hadn't done anything artistically in months. She said she was afraid that she'd lost the passion to create. The morning of the murder was the day she'd designated to start painting (...) again. It seemed like **a superstition of hers**."  
[E. George, 1992, For the sake of Elena, réédition Bantam Books paperback  
1995:249]  
b. \*C'était comme une superstition à elle.  
c. C'était comme **une superstition qu'elle avait**.

Faute de place, je me bornerai à esquisser une analyse de ces contrastes. De façon générale, en français, si un modifieur adnominal peut se manifester à gauche ou à droite du nom, la position postnominale est associée à une interprétation focale et la position prénominale à une interprétation non focale. Ce point est illustré par le contraste bien connu entre (37a) et (37b) (cf. Nølke (1996)), qui montre que l'adjectif énorme est lu comme focal s'il se manifeste à droite du nom, et comme topical s'il est placé à sa gauche :

- (37)a. Le zoo vient d'acheter un énorme éléphant.  
[ = un éléphant ayant l'énormité prédictible de tout éléphant]  
b. Le zoo vient d'acheter un éléphant énorme.  
[ = un spécimen énorme de la classe éléphant]

Le contraste entre les PPO (focaux) et les PPR (non focaux) s'inscrit dans ce schéma général.<sup>12</sup> Le caractère focal des PPO est notamment révélé par leur incompatibilité avec un adjectif postnominal :

- (38)a. (Michael Jackson) le zoo de Vincennes vient d'acheter un énorme éléphant à lui.  
 b. \*Le zoo de Vincennes vient d'acheter un éléphant énorme à lui.

L'inacceptabilité de (38b) provient du fait que deux constituants différents, énorme et à lui, sont en compétition pour le statut de focus au sein d'un même domaine.

En anglais, en revanche, la focalisation n'est pas corrélée à une position particulière (postnominale), mais à une accentuation marquée. Par exemple, les adjectifs épithètes sont tous placés à gauche du nom, et peuvent le cas échéant être focalisés :

- (39)a. The zoo just bought an enormous elephant. [= (37a)]  
 b. The zoo just bought an enORMous elephant. [= (37b)]

Les possessifs, qu'il s'agisse de PPR ou de PPO, peuvent de même être focalisés ou non focalisés, quelle que soit leur position de surface :<sup>13</sup>

- (40)a. I never read John's book.  
 b. I read Mary's work, but I never read JOHN's book.
- (41)a. I'd like to read a book of John's.  
 b. Of course I'd like to read Mary's work, but I'd rather read a book of JOHN's.

Il découle de ces contrastes que l'emploi des PPR et des PPO n'a pas les mêmes motivations en anglais et en français. Le PPO français est restreint à des interprétations focales, comme les autres modificateurs postnominaux. En anglais, le recours au PPO est motivé par l'indéfinitude du DP et - en anglais moderne - par l'occurrence d'un démonstratif.<sup>14</sup> Il s'ensuit que les PPO non focaux de l'anglais n'ont pas de traduction littérale en français, et doivent se rendre au moyen d'un marqueur personnel non focal - PPR (cf. (34c), (35c)), ou autre pronom faible (cf. (36c)).<sup>15</sup>

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Auger, Julie. 1995. 'Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique.' *Revue Québécoise de Linguistique* 24-1 : 13-60.

<sup>12</sup> Noter que le caractère focal des PPO français ne peut pas être attribué simplement à leur caractère non clitique. En effet, tous les pronoms non clitiques du français ne sont pas nécessairement focaux, cf. :

(i) Pierre est horriblement content de lui.

<sup>13</sup> Sur la possibilité d'interpréter les PPO anglais comme non focaux, cf. Delmas (1991).

<sup>14</sup> Comme je l'ai brièvement noté plus haut, la combinaison Démonstratif + PPR (ex. this her last novel) ne semble plus guère productive en anglais moderne. La cause de cette évolution est laissée ici comme une question en suspens.

<sup>15</sup> Notons que recours à un pronom nominatif pour traduire le PPO de (36c) n'est pas le fruit du hasard, puisque nous avons vu que le Possesseur est un type de sujet.

- Cardinaletti, Anna ; Michael Starke. 1994. 'The typology of structural deficiency : on the three grammatical classes.' Working Papers in Linguistics 4-2 : 41-109. Université de Venise.
- Chomsky, Noam. 1972. 'Remarks on nominalizations.' In Studies on semantics in generative grammar. La Haye : Mouton
- Delmas, Claude. 1991. 'Possession : sensibilité au statut de la relation.' Modèles linguistiques 26, XIII, 2 : 57-72.
- Giorgi, Alessandra ; Giuseppe Longobardi. 1991. The syntax of noun phrases. Configurations, parameters and empty categories. Cambridge : CUP.
- Godard, Danièle. 1986. 'Les déterminants possessifs et les compléments de nom.' Langue française 72 : 102-122.
- Guillaume, Gustave. 1919. Le problème de l'article et sa solution dans la langue française. Paris : Maisonneuve.
- Hawkins, Roger. 1981. 'Toward an account of the possessive constructions: NP's N and the N of NP.' Journal of Linguistics 17 : 247-269.
- Kayne, Richard. 1993. 'Toward a modular theory of auxiliary selection.' Studia Linguistica 47 : 3-31.
- Kayne, Richard. 1994. The antisymmetry of syntax. Cambridge, MA : MIT Press.
- Kesik, Marek. 1989. La cataphore. Paris : PUF.
- Lyons, Christopher. 1986. 'The syntax of English genitive constructions.' Journal of Linguistics 22 : 123-143.
- Knittel, Marie-Laurence. 1997. 'Structure morphosyntaxique des syntagmes nominaux possessifs du hongrois.' A paraître dans J. Guéron & A. Zribi-Hertz (sld.) La grammaire de la possession. Nanterre : Presses de l'Université Paris-10.
- Miller, Philip. 1992. Clitics and constituents in Phrase Structure Grammar. New York : Garland.
- Milner, Jean-Claude. 1982. Ordres et raisons de langue. Paris : Seuil.
- Nølke, Henning. 1996. 'Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité.' Langue française 111 : 38-58.
- Szabolcsi, Anna. 1984. 'The possessor that ran away from home.' The Linguistic Review 3 : 69-102.
- Szabolcsi, Anna. 1994. 'The Noun Phrase.' In The syntactic structure of Hungarian. Syntax & Semantics 27 : 179-274.
- Vergnaud, Jean-Roger. 1974. French relative clauses. Thèse de doctorat inédite, MIT.
- Woisetschlaeger, Erich. 1983. 'On the question of Definiteness in "An old man's book".' Linguistic Inquiry 14-1 : 137-154.
- Zribi-Hertz, Anne. 1994. 'La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé.' Travaux de Linguistique et de Philologie XXXII : 131-147.
- Zribi-Hertz, Anne. 1997a. 'On the dual nature of the 'possessive' marker in Modern English.' Journal of Linguistics 33-2 : 511-538.
- Zribi-Hertz, Anne. 1997b. 'Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne: syntaxe et morphologie.' A paraître dans J. Guéron et A. Zribi-Hertz (sld.), La grammaire de la possession, Nanterre : Presses de l'Université Paris-10.
- Zribi-Hertz, Anne ; Liliane Mbolatianavalona. 1997. 'Towards a modular theory of linguistic deficiency : evidence from Malagasy personal pronouns.' A paraître dans Natural Language and Linguistic Theory.